précieuse de données statistiques de toutes sortes, et il n'y a pas de doute que le gouvernement aurait pu s'inspirer de cette étude et du rapport final de la Commission Gordon sur les perspectives économiques du Canada et présenter une mesure législative qui aurait satisfait aux exigences de l'industrie et qui aurait en même temps assuré à la population du Canada la meilleure utilisation possible des ressources de ce pays en force motrice.

Le rapport final de la Commission Gordon a été déposé au mois de novembre 1957, date qu'il est très important de se rappeler. Dans un tableau d'ensemble de nos besoins et de nos ressources en énergie, la Commission résume la situation ainsi, comme l'atteste la page 145 dudit rapport:

A notre avis, c'est dans un contexte assez vaste pour embrasser toutes les formes d'énergie et toutes les industries énergétiques qu'il faut examiner les questions comme celles que nous venons d'agiter. Dans le présent chapitre, nous avons essayé de faire comprendre que, même s'il existe un certain nombre d'industries énergétiques distinctes, leurs relations mutuelles sont très étroites et complexes. Chacune des diverses sources d'énergie possède des avantages particuliers qui la rendent plus propre que d'autres à certaines fins. Le bois n'a pas besoin d'être traité avant de pouvoir être brûlé comme combustible et il se rencontre presque partout, sauf dans les Prairies; aussi, servira-t-il encore au chauffage dans quelques régions éloignées, mais la consommation totale con-tinuera d'en décliner au Canada. Le charbon a une haute valeur calorifique et possède de précieuses propriétés métallurgiques et le pays en a de grandes réserves. Il continuera d'être indispensable à la fabrication de l'acier et il se peut qu'après un certain nombre d'années il commence reconquérir quelques-uns des grands marchés qu'il est en train de perdre.

C'est ce que nous souhaitons, monsieur l'Orateur.

Les dérivés du pétrole fournissent la forme d'énergie la plus pratique pour les automobiles et les camions et le transport routier continuera d'en dépendre presque exclusivement. Le gaz naturel est un combustible particulièrement propre et commode et ses propriétés spéciales lui assureront toujours plusieurs débouchés très payants. Le rendement thermique des forces hydrauliques est très élevé et l'électricité qu'on en tire n'épuise aucune de nos ressources naturelles.

Dans son rapport final sur les perspectives économiques du Canada,—rapport que le gouvernement actuel avait à sa disposition dès l'automne de 1957, la Commission Gordon parlait longuement de l'ampleur et de l'importance de nos ressources énergétiques et, après avoir examiné les perspectives d'exportation de ces ressources, elle préconisait la création d'un office national de l'énergie.

Monsieur l'Orateur, à ce stade, j'aimerais citer quelques paragraphes de ce rapport qui

précieuse de données statistiques de toutes ont trait plus particulièrement au gaz naturores, et il n'y a pas de doute que le gouvernement aurait pu s'inspirer de cette étude vernement aurait pu s'inspirer de cette étude à la page 135 du rapport:

La grande disponibilité du gaz naturel se répercutera manifestement sur la consommation des autres combustibles et sur les perspectives des industries qui les fournissent. Le domaine où le gaz naturel pourra concurrencer le pétrole sera passablement vaste, mais le plus grand débouché des dérivés du pétrole, les transports, ne sera pas atteint puisque le gaz naturel ne peut être facilement utilisé pour actionner les automobiles, les avions, les bateaux ou les locomotives. D'autre part, certains liquides (propane, butanes et essence naturelle) qui sont exprimés du gaz naturel au cours de sa purification conviennent très bien aux moteurs à combustion interne et pourront conquérir au moins une partie du marché actuel de l'essence et du mazout. Le gaz naturel remplacera aussi dans certains cas les résidus lourds de pétrole utilisés comme combustible industriel.

Et plus loin, le rapport dit ceci:

La concurrence du gaz naturel pourrait bien, cependant, se répercuter moins sur la production des raffineries canadiennes que sur le volume des dérivés du pétrole importés étant donné que la rigueur de nos hivers oblige à importer beaucoup de mazout durant la saison où la demande atteint sa pointe. Il va de soi que l'industrie pétrolière canadienne aura aussi la consolation de toucher des revenus additionnels grâce à la vente du gaz naturel fourni par ses puits de pétrole.

Voilà pour cette partie qui a trait au gaz naturel. Plus loin dans le même chapitre, soit à la page 136, la Commission traite de l'importance des réserves et des possibilités d'exportation, et, au début de ce paragraphe du rapport, on peut lire ceci:

Malgré l'accroissement très rapide promis à la consommation de gaz naturel au cours des vingt ou trente prochaines années, il est probable que les réserves en augmenteront encore plus rapidement et permettront d'en exporter vers les États-Unis beaucoup plus que le volume prévu par les contrats qui se négocient actuellement. L'augmentation des réserves dépendra de la demande non seulement de gaz naturel mais aussi de pétrole brut et se ressentira aussi de la ligne de conduite suivie par le gouvernement canadien et le gouvernement américain; aussi, nos estimations sont-elles très peu sûres. Il semble plausible, cependant, que les réserves de gaz naturel augmentent, au cours de la période, de 21 trillions de pieds cubes en 1955 à quelque 100 trillions en 1980. Si cette estimation n'est pas trop inexacte et si notre consommation atteint à peu près le chiffre prévu, la quantité exportable dans vingt-cinq ans pourrait se chiffrer par un trillion de pieds cubes par année, soit la moitié environ de la quantité qui se vendra probablement au Canada.

Ces chiffres, monsieur l'Orateur, sont très importants et démontrent qu'il est sage de prendre les mesures nécessaires pour exploiter, si possible, la partie qui est considérée comme surplus, actuellement.

J'en viens maintenant à cette proposition formulée à la page 148 du rapport, où la Commission préconise la formation d'un office national de l'énergie. Voici ce que la Commission Gordon propose à ce sujet. J'aimerais

[M. Dumas.]